Communiqué





La ville de Cachan et Sud Paris Soleil renforcent leur partenariat pour développer les énergies renouvelables

Le 8 juillet 2019

Jeudi 4 juillet, le Conseil municipal de la ville de Cachan a approuvé la convention relative à la mise à disposition du toit terrasse de l'école élémentaire La Plaine pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Cette convention permet ainsi à la coopérative solaire citoyenne de disposer, pour une durée de 20 ans et à titre gracieux, du grand toit terrasse de l'école. D'une surface de 1800 m², celui-ci pourra accueillir 300 panneaux photovoltaïques, qui produiront plus de 90 000 kWh par an. Cette énergie produite correspond à la consommation de 30 foyers (hors chauffage). Les travaux d'étanchéité de la toiture de l'école seront réalisés par la Ville à l'été 2019 et les travaux d'installation des panneaux devraient débuter à l'été 2020 pour une mise en service dès la rentrée suivante. Un projet pédagogique est mis en place suivant le même calendrier.

Cette énergie, redistribuée localement dans le réseau électrique, sera vendue au fournisseur Enercoop. Les recettes permettront à Sud Paris Soleil d'amortir les investissements et d'entretenir les panneaux photovoltaïques.

Rappelons que cette convention s'inscrit dans la continuité de l'adhésion de la Ville, en février dernier, à la coopérative pour laquelle elle a souscrit 25 parts sociales. Par cette convention, la Ville et Sud Paris Soleil confirment ainsi leur ambition commune de développer les énergies renouvelables sur le territoire afin de lutter contre le réchauffement climatique. Une démarche dans laquelle la Ville est engagée depuis 35 ans, avec le développement du réseau de géothermie.

À propos de Sud Paris Soleil

Le projet de coopérative solaire citoyenne est porté depuis quelques années par l'association Cachan Soleil, transformée en coopérative Sud Paris Soleil le 6 avril 2019.

Les objectifs de la coopérative sont notamment les suivants :

- Développer la production d'énergie solaire pour contribuer à l'émergence d'un territoire à énergie positive,
- Sensibiliser le public aux économies d'énergie,
- Permettre à tout habitant du territoire d'investir dans le développement des énergies renouvelables.

Toutes les infos sur la coopérative : <u>sudparis-soleil.fr</u>